



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mort subite

Question écrite n° 106532

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur une étude toute récente relative à la mort subite et qui sera publiée dans une revue américaine en octobre 2006. En effet, les chercheurs viennent de démontrer que « la prévention de la mort subite est plus efficace par la prise d'oméga 3 que par l'usage de défibrillateurs externes, soit domestiques soit publics, ou encore par l'usage de défibrillateurs internes ». Cette étude a également essayé de chiffrer les économies réalisées et, les résultats indiquent que « pour une population donnée de 100 000 personnes, la supplémentation quotidienne coûterait 5,8 millions de dollars par an et les dispositifs défibrillateurs domestiques coûteraient près de 201 millions de dollars ». Aussi il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant aux résultats économiques de cette étude.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106532

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10534